

Paysages &
Environnement
Formation courte



INTERVENANT

Référent du stage
formateur :
Bruno NICOLET

DURÉE, DATE(S) ET LIEU

- 2 jours (14h)
- 9h-12h / 13h-17h
- Date(s) : calendrier disponible sur notre site internet ou contactez-nous au CFPPA Rodez La Roque

ACCESSIBILITÉ

Dispositif de formation accessible à un public en situation de handicap (contacter votre centre de formation)

CERTIFICAT INDIVIDUEL À L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES « DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT »



OBJECTIFS

- Maîtriser la réglementation relative aux produits phytopharmaceutiques et à leur utilisation
- Savoir prendre des décisions sur la manipulation de produits phytopharmaceutiques
- Savoir identifier et prévenir les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur l'environnement, sur sa santé et celle des personnes de son entourage
- Savoir réagir face aux situations d'exposition aux produits
- Connaître les techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

PUBLIC, PRÉ-REQUIS ET INSCRIPTION

- Public : toute personne appliquant pour un tiers et participant au choix des produits phytopharmaceutiques.
- Pré-requis : Avoir une activité professionnelle nécessitant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques
- Inscription : signature d'une convention

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, d'exposés et d'exemples pratiques : les exemples pour aborder l'aspect réglementaire des produits phytopharmaceutiques ainsi que les risques vis-à-vis de la santé et de l'environnement seront adaptés aux caractéristiques et au contexte de la région
- Formation animée avec des supports pédagogiques tels que : diaporama, vidéos (cas de contaminations si moyens de protection non appropriés, témoignages de personnes contaminées, techniques alternatives en ZNA), lecture d'étiquettes de produits phytopharmaceutiques, études de cas pratiques et exercices de mises en situation et de réflexion
- Remise d'un document de synthèse sous format papier à chaque participant et conservé par les participants à l'issue de la formation



Vos besoins... Nos formations...

PROGRAMME

Accueil, présentation de la formation, tour de table, attentes des stagiaires (30 minutes)
Réglementation et la sécurité environnementale (6 heures)

- Lois Grenelle 1 et 2, plan Ecophyto
- Définitions : agrément, certificat individuel, certification d'entreprise
- Réglementation spécifique à l'activité du secteur
- Risques et dangerosité pour l'environnement
- Vérification des connaissances par évaluation formative collective et correction

Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public (6 heures)

- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Dangerosité et situations d'exposition aux dangers
- Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers
- Principales mesures de protection, de prévention
- Conduite à tenir en cas d'accident et mesures d'alerte
- Vérification des connaissances par évaluation formative collective et correction

Réduction de l'usage, méthodes alternatives (1 heure)

- Techniques alternatives à l'usage des produits phytopharmaceutiques
- Méthodes et produits de bio-contrôle utilisant des mécanismes naturels
- Techniques de lutte intégrée
- Vérification des connaissances par évaluation formative collective et correction

Modalité de suivi d'évaluation :

- Mode d'évaluation : QCM
- Certificat individuel pour l'activité « Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques » dans la catégorie « Décideur en Entreprise Non Soumise à Agrément » si réussite au contrôle de connaissances (soit 15 réponses justes sur les 30 questions posées), valable 5 ans et délivré par la DRAAF
- En cas d'échec au contrôle de connaissances, le candidat devra suivre une formation complémentaire de consolidation des connaissances à partir du programme de formation de la catégorie du certificat visé
- Bilan de la formation et évaluation de la satisfaction des stagiaires
- Attestation de formation

CONTACTS

AGRICAMPUS RODEZ LA ROQUE
Formation Professionnelle continue et d'apprentissage
Route d'Espalion - CS 73355 ONET-LE-CHÂTEAU
12033 Rodez CEDEX 9

05 65 77 75 03
cfppa.rodez@educagri.fr

